



L'arrivée de l'OBV Duplessis!

Suite à l'annonce, en mars dernier, du redécoupage du territoire québécois en 40 zones de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe a récemment été mandaté par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin de créer un Organisme de bassin versant (OBV) dans la partie est de la Côte-Nord.

De ce fait, le Comité ZIP CNG a invité quelques acteurs clés de la région pour participer à la formation d'un comité provisoire qui permettra d'incorporer et de structurer le nouvel organisme.

Mais qu'est-ce qu'un OBV?

Celui-ci a pour mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de son territoire d'intervention. Plus précisément, ce territoire comprend les bassins versants des rivières situées entre Port-

Cartier et Blanc-Sablon, qui se jettent dans le Golfe du Saint-Laurent. Ainsi, le territoire d'intervention de l'OBV occupe une superficie d'un peu plus de 162 000 km² et compte plus de 50 bassins versants de premier niveau (qui se drainent directement dans le Saint-Laurent).

Afin de répondre à sa mission, l'OBV devra élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau (PDE), de le promouvoir et de suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de son territoire.

Sa mise en place

Ayant déjà réalisé trois rencontres avec le comité provisoire, nous avons pu déterminer la mission et la vision de l'organisme ainsi que lui trouver un nom représentatif, soit **OBV Duplessis**.

Le Comité ZIP CNG s'occupera, dès la fin janvier 2010, de réaliser l'assemblée générale de fondation en invitant tous les acteurs (organismes, entreprises, institutions, citoyens, ...) touchés de près par la ressource eau sur le territoire. Ceux-ci seront donc invité à participer

à la mise en place de la gestion de l'eau par bassin versant sur la Côte-Nord. Une fois l'assemblée réalisée, un Conseil d'administration sera formé et l'OBV pourra être totalement indépendant.

Ainsi, l'OBV Duplessis regroupera des représentants provenant de différents secteurs d'activités des bassins versants du territoire tels que les communautés autochtones, les MRC et les municipalités, les industries, le récréotourisme, le développement économique, les groupes environnementaux et les associations de riverains. Ces acteurs se concerteront pour développer des consensus sur la protection, l'amélioration et la mise en valeur de la ressource eau ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés sur les bassins versants du territoire.

Surveillez l'édition spéciale de janvier de *l'Écho du Golfe* pour connaître la date exacte de l'assemblée de fondation, qui se tiendra à Sept-Îles. La gestion intégrée de l'eau par bassin versant vous intéresse? Devenez membre dès maintenant en nous téléphonant!

Nouvelles en bref

Le site web du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe est présentement en reconstruction. Nous travaillons pour que vous puissiez bénéficier de la nouvelle version d'ici le 18 décembre 2009. Dans le cas contraire, vous pourrez fureter sur le site web au cours de la première semaine du mois de janvier 2010. En espérant que son nouveau format sera vous satisfaire!

De nouvelles photos, de nouvelles pages, vous trouverez le tout à l'adresse suivante: www.zipcng.org.



Le documentaire tant attendu relatant la pêche à la morue telle que pratiquée par les aînés de la Côte-Nord sera finalement lancé au cours du mois de janvier 2010. Une édition spéciale de *l'Écho du Golfe* sortira afin de vous annoncer la date exacte ainsi que l'endroit où le tout se produira. Une présentation du documentaire se fera sur place et vous pourrez vous en procurer une copie. En espérant vous voir en grand nombre!



Les bureaux du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe seront fermés pour la période des fêtes, soit du vendredi 18 décembre à 12h00 jusqu'au lundi 3 janvier à 8h30. De ce fait, nous vous souhaitons un excellent Noël et une nouvelle année remplie de santé, de joies et de prospérité pour vous et votre famille!

L'équipe du Comité ZIP CNG!

Dates à retenir

- 5 décembre:
Journée mondiale du bénévolat
- 8 décembre:
Journée mondiale du Climat
- 7 au 18 décembre:
15^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague, Danemark
- 25 décembre:
Joyeux Noël!



Des formations pour le Comité ZIP CNG

Lors de la dernière rencontre de la Table de l'Environnement de la Côte-Nord (TECN), le Conseil régional de l'Environnement de la Côte-Nord (CREN) a organisé une formation donnée par une représentante d'Environnement Canada, Mme Hélène Gaulin. Le tout portait sur le « Marketing social » (MS). Cette formation a été plus qu'utile pour le Comité ZIP CNG. En effet, elle nous a permis de savoir ce qu'est le MS et ses bienfaits dans la création de projets.

De façon toute simple, le MS est le fait de « vendre » un comportement à un public cible. Par exemple, comment faire pour que les utilisateurs de métro retournent sur les boulevards en prenant l'escalier au lieu de l'escalier roulant? Allez voir la réponse sur thefuntheory.com. Le tout peu se résumer à rendre le comportement simple, amusant et populaire. Maintenant, il ne reste qu'à trouver des idées similaires pour la Côte-Nord...

Suite à cette formation, nous avons eu une rencontre avec la TECN. Les dossiers régionaux prioritaires ont été mis de l'avant et un nouveau s'est ajouté, soit celui sur la gestion de l'eau, autant du côté des bassins versants que du monde marin.

Le lendemain, nous partions à Québec dans les locaux de Stratégies Saint-Laurent (SSL) afin de recevoir une formation sur la concertation. Avec des exemples qui se sont déjà produits au sein des Comités ZIP, nous avons pu voir ce que la concertation apporte de positif aux projets. La formation a été suivie par une commission des eaux douces et de la zone marine chez SSL.

Un peu plus tôt, Mylène Bourque, responsable à la ZIP CNG de la création de l'OBV Duplessis, s'est rendue à Québec afin de participer aux ateliers sur la gestion de l'eau par bassins versants donnés par l'Association des biologistes du Québec (ABQ). Une foule d'activités sur la gouvernance de l'eau y a été présentée.



Crédit photo : Stratégies Saint-Laurent

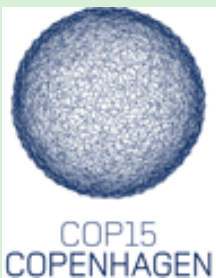
Formation sur la concertation

Capsule: Copenhague 2009

Après avoir entendu parlé de Kyoto, cette ville japonaise, et de son protocole pendant des années, nous voici à relancer les questions de changements climatiques dans une nouvelle ville: Copenhague.

Entre le 7 et le 12 décembre 2009, 170 pays enverront des représentants de leur gouvernement afin de participer à la 15e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unis sur les changements climatiques à Copenhague (COP-15).

Pour faire un très bref retour, le protocole de Kyoto est un traité international, signé en 1997, par 138 pays industrialisés qui se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de 5,2% sous le niveau de 1990, le tout, entre 2008 et 2012. Étant donné que nous entrons bientôt dans les années 2010, les chefs d'états et les gouvernements se doivent de renégocier un accord international sur le climat.



En ce qui a trait au Canada, pour la nouvelle entente, celui-ci s'est donné comme mission de diminuer de 20% ses GES d'ici 2020. Il prendra par contre comme année de référence 2006, ce qui représentera une diminution de 3% en se référant à 1990.

Afin de parvenir à cet objectif, le gouvernement canadien veut:

- Réglementer les émissions de GES
- Accroître l'efficacité énergétique
- Augmenter la part de l'énergie renouvelable dans le parc énergétique général
- Promouvoir et accélérer le développement et le déploiement de technologies.

(Pour plus d'informations: <http://www.climatechange.qc.ca/default.asp?lang=Fr&n=D43918F1-1>)

En plus du gouvernement canadien, des représentants québécois se trouvent à Copenhague pour faire valoir les actions qu'ils veulent concrétiser afin de diminuer les GES dans la province. Ces derniers veulent se fixer des objectifs différents du pays et atteindre -20% de GES en 2020

en se référant à 1990.

Afin d'y arriver, le gouvernement québécois veut agir de sorte à réduire les émissions de GES dans le domaine de l'énergie, des transports et du monde municipal, de l'industrie québécoise, des matières résiduelles, de l'agriculture et des activités gouvernementales. De plus, le gouvernement veut sensibiliser le public et appuyer l'innovation technologique. (Pour de plus amples informations: http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/plan_action/index.htm)

De ce fait, en tant que citoyens, nous devons de prendre nos responsabilités et de diminuer nos émissions de GES. Même si une action politique est prise avec le COP-15, les citoyens doivent démontrer à leurs gouvernements qu'ils les appuient et que les changements climatiques est une problématique mondiale qui touche chacun d'entre nous.

Une myriade de trucs se trouvent sur divers sites web afin que les citoyens se prennent en main. Commençons simplement par appliquer la règle des 3RV. Bonne diminution de vos GES!

406 avenue Arnaud, Sept-Îles, Qc G4R 3A9, Tél: (418) 968-8798, Téléc.: (418) 968-8830

Venez nous visiter! www.zipcng.org